

FICHE DE POSTE - Enseignant Second degré

Discipline : EPS

I. CONTEXTE INSTITUTIONNEL

Le lycée Français Blaise Pascal accueille sur deux sites géographiques distincts environ 2 670 élèves :

- 1 010 à l'école primaire Jacques Prévert (de la Petite section au CM2)
- 1 610 au collège et au lycée
- Une cinquantaine d'élèves en classe préparatoire scientifique issus pour la plupart du système scolaire ivoirien.

L'offre de formation de l'établissement comprend une Section Internationale Américaine (SIA) et une section européenne. Il prépare aux diplômes suivants :

- Diplôme National du Brevet (DNB) et Diplôme national du brevet option internationale (DNBi)
- Baccalauréat Général
- Baccalauréat Français International (BFI)

Géré par une association de droit ivoirien (l'Association Gestionnaire du lycée Blaise Pascal - AGBP), l'établissement est signataire d'un accord de partenariat avec l'AEFE. Il est homologué par le Ministère Français de l'éducation Nationale de la petite section à la terminale. La classe préparatoire scientifique (associée à Grenoble INP) n'est pas homologuée.

L'établissement accueille en son sein le service coordonnateur des examens (SCE) en charge de la centralisation de l'organisation des examens pour la Côte d'Ivoire, le Mali et le Burkina Faso.

II. MISSIONS ET COMPETENCES ATTENDUES

A. Les missions

Le poste comprend quatre missions principales :

- La mission d'enseignement (heures devant élèves).
- Les missions liées au service d'enseignement : temps de préparation et de recherche nécessaires à la réalisation des heures d'enseignement, activités de suivi, d'évaluation et d'aide à l'orientation des élèves inhérentes à la mission d'enseignement, travail en équipe pédagogique ou pluri-professionnelle, relations avec les parents d'élèves.
- Les missions complémentaires à travers des responsabilités particulières pour mener des actions pédagogiques dans l'intérêt des élèves.
- Les missions relatives à la préparation et la gestion des examens (rédaction de sujets, surveillance d'épreuves, correction de copies, participation à des jurys).

B. Les compétences attendues

Dans le cadre de sa politique pédagogique, l'établissement a adopté un référentiel de compétences applicable à l'ensemble des enseignants. **Ce référentiel est consultable sur le site internet de l'établissement (rubrique « offres d'emploi - <https://fr.lycee-blaise-pascal.com/offres-emploi/>).**

1. Les principales compétences communes à l'ensemble des personnels éducatifs et d'enseignement

- Adaptabilité au contexte local
- Flexibilité
- Bienveillance
- Investissement dans la vie pédagogique et éducative de l'établissement
- Proactivité
- Pédagogie de projet

2. Les principales compétences communes à l'ensemble des enseignants
 - Connaître les pratiques d'animation, d'évaluation et de conduite des apprentissages ;
 - Avoir une bonne maîtrise de la langue française ;
 - Savoir prendre en compte la diversité des élèves et mettre en œuvre l'individualisation des besoins ;
 - Utiliser des éléments de culture numérique nécessaires à l'exercice du métier d'enseignant ;
 - Mettre en œuvre une démarche de coopération avec l'ensemble de la communauté scolaire (équipes pédagogiques, parents d'élèves, partenaires extérieurs de l'établissement) ;
 - S'engager dans une démarche d'actualisation de ses connaissances et compétences, notamment par la formation et le partage d'expériences ;
 - Respecter les règles d'éthique inhérente à la mission d'éducateur, notamment la promotion de l'égalité entre les filles et les garçons et la mobilisation contre les stéréotypes et les discriminations de tout ordre ;
 - Contribuer à la mise en œuvre des éducations transversales, notamment l'éducation à la santé, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation au développement durable et l'éducation artistique et culturelle ;
 - Faire partager les valeurs et les principes du système éducatif français ;
 - Mettre en œuvre et respecter les procédures, instructions et dispositions internes de l'établissement (règlement intérieur, chartes, obligations d'assiduité et de respect des volumes horaires, contrôle et gestion des absences, ...).

3. Les compétences spécifiques propres au poste
 - Maîtriser les savoirs disciplinaires propres à l'enseignement de l'EPS et leur didactique ;
 - Connaître les programmes officiels de l'EPS au collège et au lycée ;

 - Expériences appréciées :
 - Participation à des compétitions sportives ;
 - Implication dans les activités périscolaires, clubs ou AS ;

- Dans l'hypothèse d'une ouverture de DNL/EPS, maîtrise de l'anglais valorisée (B2 minimum).

III. CONTRAINTES SPECIFIQUES LIEES A L'EXERCICE D'UNE MISSION A L'ETRANGER

Le poste requiert une grande disponibilité (notamment auprès des usagers), une grande autonomie et une bonne capacité d'adaptation.

Au regard des pics d'activité que peut connaître l'établissement, il est attendu de l'enseignant qu'il adapte, si besoin est, son emploi du temps et ses horaires de travail en fonction des demandes de l'équipe de direction.

IV. FORMATIONS ET DIPLÔMES REQUIS

L'emploi est accessible avec un diplôme correspondant à un bac +3 ou équivalent.

Certifications complémentaires souhaitées : Attestation Gestes qui sauvent (GQS) et/ou certificat Premier Secours Citoyen (PSC) (ou formation équivalente à l'international).

V. PRINCIPALES CONDITIONS D'EXERCICE

- Equipe disciplinaire composée de 12 enseignants
- Temps plein
- Affectation : site collège/lycée de l'établissement
- Prise de fonction : La prérentrée est programmée pour le jeudi 28 août 2025.

- L'offre de formation (spécialités, options, ...) est disponible sur le site internet de l'établissement (<https://fr.lycee-blaisepascal.com/>)

- L'Association Sportive propose 16 disciplines ou activités. 542 élèves sont inscrits au titre de l'année scolaire 2024/2025.

VI. REMUNERATION ET AVANTAGES

Le poste est ouvert aux :

- personnels titulaires de l'éducation nationale ;

ou

- enseignants non titulaires pouvant justifier d'une expérience en tant que contractuel en France ou dans un établissement français à l'étranger homologué par le ministère français de l'éducation nationale ;

ou

- personnels qualifiés dans le champ disciplinaire requis et souhaitant s'engager et s'investir dans le système éducatif français.

Les conditions générales de recrutement (type de contrat, rémunération, avantages, ...) sont disponibles sur le site internet de l'établissement à la rubrique « offres d'emploi » (<https://fr.lycee-blaise-pascal.com/offres-demploi/>).

VII. MODALITES DE CANDIDATURE

Les candidats intéressés doivent transmettre une fiche de candidature accompagnée des pièces justificatives (cf. page 5 de la fiche de candidature). La fiche est disponible sur le site internet de l'établissement (<https://fr.lycee-blaise-pascal.com/offres-demploi/>).

Le dossier de candidature doit être transmis par courriel (recrutement@lycee-blaise-pascal.com) au plus tard le 31 janvier 2025.